

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4809>



# Réforme du collège : pas comme ça !

- SNES académique de Dijon - Départements - Yonne - A la Une dans l'Yonne -



Publication date: mercredi 1er avril 2015

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

**Le projet de réforme du collège présenté par le ministère est d'une part très éloigné de ce que le SNES-FSU propose pour le collège, d'autre part il contient des points qui le rendent en l'état totalement inacceptable !**

Les "nouveautés" mises en avant par le ministère sont la généralisation de **l'accompagnement personnalisé (AP)**, la mise en place à partir de la 5ème **d'enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI)** et d'une **marge de manœuvre de 20 %** dans les dotations horaires de chaque établissement.

La **grille horaire** publiée par le ministère joue sur l'ambiguïté et **tente de cacher que les heures d'AP et d'EPI devront en fait être prises sur les horaires disciplinaires existants.**

**L'autonomie de l'établissement** jouera à plein et ce sera au conseil pédagogique de décider quelles disciplines auront l'AP ou mettront en œuvre les EPI. La plus grande partie des heures non affectées serviront donc à financer ces dispositifs, aucune illusion à se faire sur d'éventuels dédoublements. **Cela va donc favoriser le management du chef d'établissement et créer de la concurrence entre les disciplines.**

Sur les 2 dispositifs phares proposés :

– la **généralisation de l'AP**, pris sur les horaires disciplinaires, est très discutable quand on voit son (in)efficacité en lycée !

– **l'introduction de travaux interdisciplinaires**, pris également sur les horaires disciplinaires, pose également plusieurs questions : **comment assurer un enseignement national avec des choix locaux aussi importants ?** L'interdisciplinarité est présentée, non plus comme une piste parmi d'autres, mais comme LA solution aux problèmes du collège.

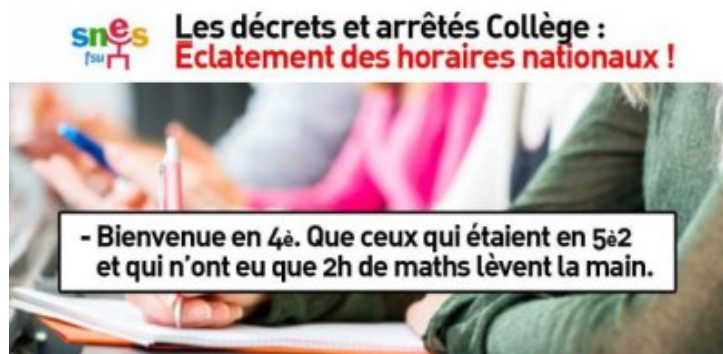


Le SNES-FSU revendique des programmes établis en cohérence les uns avec les autres qui permettront aux élèves de comprendre le lien entre les différentes disciplines sans pour autant céder à ce systématisme qui cache surtout une volonté de globaliser les différentes disciplines.

**D'ailleurs, le projet commence à mettre en place clairement cette globalisation puisque les enseignements artistiques seraient globalisés ainsi que les enseignements scientifiques en 6ème.**

Et comme si ce n'était pas suffisant, le projet de décret qui vient d'être communiqué aux organisations syndicales va encore plus loin que ce qui a été discuté en groupe de travail puisqu'il **prévoit ni plus ni moins que la globalisation des horaires d'une discipline sur l'ensemble du cycle 4** (c'est à dire de la 5ème à la 3ème). En clair, cela signifie qu'un établissement pourrait décider de diminuer le nombre d'heures de maths en 5ème à

condition de l'augmenter, par exemple, en 3ème !



Le SNES-FSU a quitté les négociations suivi par FO, la CGT et le SNALC. Il est d'ailleurs intéressant de voir [ce qu'en pensent les différentes organisations syndicales](#).

Le SNES-FSU demande que ce texte ne soit pas présenté au Conseil Supérieur de l'Éducation du 10 avril.

Notre analyse complète du projet de décret ainsi que nos revendications dans le document joint.

**La journée interprofessionnelle de grève et de manifestation du 9 avril, à laquelle le SNES-FSU appelle, prend dans ce contexte une nouvelle dimension dans la construction du rapport de force pour imposer un Second degré pour tous.**